

Département du JURA
Arrondissement de LONS LE SAUNIER
Canton de SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX
COMMUNE de NOZEROY

République Française

Arrêté portant réglementation de la circulation
Visites guidées théâtralisées « Histoires d'un soir »

Le maire de la commune de NOZEROY,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Considérant que les visites guidées théâtralisées, proposées par les Va-t'en rêve, auront lieu le mardi soir du 11 juillet au 22 août 2023 et qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRÊTÉ

Article 1 : La circulation des véhicules sera interdite les mardis soirs du 11 juillet au 22 août 2023 de 20h30 à 22h30 dans les voies suivantes :

- Grande rue à partir de la tour de l'horloge
- Place des Annonciades

Article 2 : Pendant cette période, la circulation des véhicules sera déviée par les fossés de Mièges et les Fossés de Trébief.

Article 3 : Une signalisation sera mise en place par les organisateurs.

Article 4 : M. le commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

A NOZEROY, le 15 juin 2023
Le Maire,
Dominique CHAUVIN

